

# ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DE GOUESNAC'H.

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2010 (22-01-2011).

L'assemblée générale est ouverte vers 16h30 avec 45 participants, et 9 pouvoirs sur 105 adhérents payants dont 20 demandeurs cotisants.

Nous remercions Monsieur Le Maire (membre statuaire de notre association) d'avoir bien voulu honorer notre assemblée générale de sa présence.

Le Président souhaite la bienvenue à l'assemblée, puis commence l'ordre du jour :

### 1 : TRAVAUX REALISES EN 2010 :

#### 1.1 CONTROLE DES MOUILLAGES.

89 mouillages ont été contrôlés par une entreprise agréée (J.M.Monfort)

63 présentaient un défaut autre qu'une simple manille.

17 ont fait l'objet d'une lettre R. avec AR pour prévenir les propriétaires concernés de l'état de leur mouillage.

38 mouillages ont été remis en état soit « personnellement », soit la plupart du temps en faisant appel à une entreprise agréée (J.M.M.).

**CONSTATATIONS : 25 n'ont pas été réparés en 2010 !**

**12 n'ont pas été réparés en 2009 !**

**7 n'ont été réparés ni en 2009 ni en 2010 !**

#### 1.2 TRAVAUX pris en charge par l'Association:

##### 1-2-1 PORZ-KERAING :

-- KB01B,KB07B, KB20, et KC08B ; changement de chaîne de 14.

-- KB01B,KB07B, KD01, KC2, et KC08B ; Remplacement des bouées de 75 pouces par des bouées de 100 pouces.

-- KB20 ; Déplacement du bloc de 5m vers l'amont.

-- KC12B ; Remplacement de la bouée sans anneau par une bouée de 75 pouces, axe inox, récupérée.

1-2-2 Ste BARBE et PORZ-GWEN : Pas de travaux particulier.

##### 1-2-3 MARQUAGE DES BOUEES :

Les lettres nécessaires au marquage de toutes les bouées ont été commandées à l'entreprise Cedra et distribuées gratuitement à chaque plaisancier (courrier d'appel de cotisation ou de convocation à l'assemblée générale, cout 849,77 €).

### 2- TRAVAUX PREVISIONNELS 2011.

-- CONTROLE de 91 mouillages sur nos 3 sites.

-- Entretien des 4 mouillages en embossage appartenant à l'association.

-- Travaux occasionnels.

### 3- BILAN FINANCIER.

La trésorière expose les grandes lignes de l'exercice 2010 :

**Recette :.....21899,43 €**

**Dépenses .....16741,26 €**

**Solde gestion 2010 : 5158 ,17 €**

**Situation banque au 31/12/2010 : 5158,17 €**

<u>Principales dépenses</u> :	Travaux J.M.Monfort	10628 ;38 €
	Redevance administrative	4200,00 €
	Fournitures diverses	352,785 €
	Numérotation des bouées	849,77 €
	AXA assurances	297,06 €

Ce bilan est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

### 4- LISTE D'ATTENTE ET ATTRIBUTION/CHANGEMENT.

Fin 2010 la liste d'attente comportait 29 personnes, dont 20 adhérents/cotisants à 20€.  
6 personnes n'ont pas renouvelé leur adhésion.

#### **4-1 Mouvements et attributions :**

Le Moaligou Didier KB20 est déplacé en KB1B, devenu libre fin 2009.

Le Duff Hervé KC12B est déplacé en KD06 ( abandonné par Rannou)

Jaubert Brigitte est déplacée de BA4 Ste Barbe en KC12B.

Bouroulec Christian est déplacé de KA17 à KB20 (1<sup>er</sup> temps).

Aubry Pascal est déplacé de KA12B à KA17.

Clément Erwan est déplacé de KB19 à KA12B. **KB19 est libre**

Bouroulec Christian et Labbé André échangent leur mouillage : Bouroulec en BA1 Ste Barbe et Labbé en KB20.

**BA4 Ste Barbe est attribué à Durville Jacques**

BA3 Ste Barbe est abandonné par Mme Leroy (LR avec AR) **BA3 est libre**

Les 2 mouillages libres seront affectés en 2011

#### **5. CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

Tiers à renouveler : Mrs Caradec Hubert, Aubry Pascal, Carette Patrick, Rabu Gérard et Louboutin Hervé.

Ce tiers se représente.

L'assemblée approuve à l'unanimité la candidature de ces 5 personnes.

Le conseil d'administration est donc composé des 16 personnes suivantes :

Mme BEGORA Jacqueline, Mrs: MAO Alain, LOUBOUTIN Hervé, LOUARN Claude, LEGRAND Jacky, KERBOULL Thierry, RUIZ J.Jacques, AUBRY Pascal, COSQUER Michel, LIJOUR Raymond, LE GALL Jean-Yves, MOREAU Bernard, CARETTE Patrick, RABU Gérard, CARADEC Hubert et CLERGEON Dominique.

Ce conseil s'est réuni le samedi 19 février 2011 et a élu le bureau suivant :

- Président : Mr COSQUER Michel
- Vice Président : Mr MAO Alain
- Secrétaire : Mr LOUBOUTIN Hervé
- Secrétaire adjoint : Mr LOUARN Claude
- Trésorier : Mme BEGORA Jacqueline
- Trésorier adjoint : Mr MOREAU Bernard

#### **6. QUESTIONS DIVERSES.**

**6-1 : Accès à Ste Barbe** : Suite à une question écrite d'un riverain : **l'accès à Ste Barbe ne peut se faire que par l'eau** (Pas de servitude de passage, Mr Le Maire confirme).

**6-2 : Porz-Gwen** : Un riverain, gêné par des incivilités récurrentes, souhaiterait qu'on interdise l'accès des véhicules sur l'estran : L'estran fait partie du domaine maritime et ni Mr Le Maire ni surtout notre association ne peuvent intervenir sur cet espace.

**6-3 : Nettoyage de la cale à Porz-Kéraing** : Les produits habituels sont interdit (eau de javel), les produits autorisés sont très chers et pas très convainquant, seule solution : Le karcher ?

Ce problème reste à l'étude.

**6-3 : Porz-Meillou** : Ce site pour le moment ne concerne pas l'association.

La séance est levée vers 18H après que le président ait invité l'assemblée à partager le pot de l'amitié.

#### **INFORMATIONS NON EXPRIMEES A L'ASSEMBLEE GENERALE.**

TRESORERIE : Le taux actuel des cotisations est reconduit pour 2012.

La subvention accordée à la S.N.S.M.de Bénodet est reconduite pour 2011(200€).

#### **ANNEXES A LA CALE DE PORZ-KERAING.**

Plusieurs annexes gênent, il est demandé aux utilisateurs de mieux les ranger et de les identifier clairement.

Celles, non identifiées, qui paraissent abandonnées depuis plusieurs années **seront mises à la poubelle** le jour du :  
**NETTOYAGE DES RIVES DE L'ODET à GOUESNAC'H.**

#### **RAPPEL CONCERNANT L'ENTRETIEN DES MOUILLAGES :**

Nous vous rappelons que le propriétaire d'un mouillage défectueux, non réparé alors qu'il était au courant de l'état de son mouillage (lettre LR), s'exposerait à de graves difficultés avec son assurance en cas d'accident consécutif à la rupture de son mouillage.

#### **RAPPEL CONCERNANT LES LIGNES D'EMBOSSAGES :**

Il est demandé expressément aux adhérents qui sont sur une ligne d'embossage de laisser un peu de mou dans leurs 2 amarres pour ne pas perturber le reste de la ligne.

M. Cosquer Président.